

Je m'appelle Michel Bigras, je suis membre fondateur de la coopérative Ville-Marie et j'étais sur le comité de chantier au début de la coopérative en 1994. On a choisi le terrain et on a dû le décontaminer. On a fondé cette coopérative familiale en 1994 et ce n'est pas pour vivre à côté d'un terrain en activité industrielle (camions, trains, conteneurs). Le terrain acheté par Ray-Mont Logistiques était à l'époque du début de la coopérative en phase de désindustrialisation.

Le quartier est résidentiel et familial avec un parc, des coopératives et un CHSLD, nous n'habitons pas dans un quartier industriel. Il y a cinq ans, dans le parc Saint-Clément à côté de la coopérative, des rénovations ont permis la construction d'une pataugeoire, d'un chalet. Toutes les écoles du quartier et les garderies viennent au parc.

Je m'oppose au projet de Ray-Mont Logistiques avec des bruits et de la pollution 24h/7j. Il y a beaucoup d'enfants ici ainsi que des personnes âgées dans le CHSLD, on veut la tranquillité.